

BOURSE ÉTUDIANTE DU CIRODD

Participation à un colloque

SEPTEMBRE 2025

Le CIRODD bénéficie d'un octroi du



Mission du CIRODD

Le CIRODD est un centre de recherche, développement et référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la transformation de la société, afin de soutenir la transition socio-écologique par l'innovation durable et la transdisciplinarité.

Le CIRODD catalyse, éclaire, conseille, mobilise et accompagne les décideurs ainsi que les acteur.trice.s de la société dans des prises de décision basées sur les meilleures connaissances et pratiques scientifiques.

Le CIRODD est un regroupement stratégique issu du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) et Société et culture (FRQSC).

Description et objectifs de la bourse

Participation à un colloque

Ce programme vise à favoriser la participation des étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat ainsi que les stagiaires postdoctoraux à des colloques ayant lieu au Québec, au Canada ou à l'international. L'aide financière servira à assumer les frais d'inscription, de transport ou de séjour.

Cette bourse est offerte aux étudiant.e.s de maîtrise ou de doctorat et les stagiaires postdoctoraux dont les propositions de communication ont été acceptées dans le cadre d'un colloque.

Montant admissible

- Bourses de 300 \$ pour des colloques nécessitant un déplacement au Québec;
- Bourses de 1 000 \$ pour des colloques nécessitant un déplacement au Canada;
- Bourses de 1 500 \$ pour des colloques nécessitant un déplacement à l'international;
- Bourses jusqu'à 300 \$ pour des colloques en formule virtuelle (au Québec ou hors Québec).
 - Pour être admissibles, les colloques virtuels doivent comporter des frais d'inscription. Seuls les frais d'inscription seront remboursés jusqu'à concurrence de 300 \$.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit.e à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat ou être stagiaire postdoctoral.e;
- Être sous la direction d'un.e chercheur.e **membre régulier.ère du CIRODD**;
- La communication doit s'inscrire dans les axes de recherche de la **programmation scientifique du CIRODD**;
- La communication doit être en lien avec au moins un (1) des dix-sept (17) **Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU**;
- Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident.e permanent.e du Canada ou le statut d'étudiant.e étranger.ère détenant un permis d'études valide pour étudier au Québec.



Limitation des demandes

- Les étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux peuvent bénéficier de cette bourse jusqu'à deux fois pour l'année en cours se terminant le 31 mars 2026;
- Les étudiant.e.s qui résident à l'extérieur du Québec ne peuvent pas bénéficier de cette bourse pour se rendre et séjourner au Québec ou à leur université d'attache.

Autre financement

- Les étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux ayant déjà un financement couvrant l'entièreté des frais de mobilité et d'inscription pour le colloque ne sont pas admissibles à cette bourse;
- Les étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux ayant un financement partiel complémentaire pour couvrir les frais de mobilité et d'inscription sont admissibles. Ces autres sources de financement doivent être indiquées dans le formulaire en ligne.

Autre considération

- Avant d'effectuer un déplacement à l'étranger, il est de la responsabilité de l'étudiant.e, ou de la personne stagiaire au postdoctorat de valider auprès de son institution d'attache les démarches et conditions de voyage.

Procédure de dépôt

- Le CIRODD disposant d'un montant annuel pour le soutien financier de ses membres recevra les demandes en tout temps, selon le principe du premier arrivé, premier servi, et ce, jusqu'à épuisement des fonds ET jusqu'au 31 mars 2026.

-

- Les demandes doivent être soumises par le biais du formulaire en ligne :

Formulaire de la bourse *Participation à un colloque* :

🔗 [COLLOQUE - Formulaire de dépôt](#)

<https://airtable.com/appPbZzn2uBgfbnfO/pagTCheKaycKk6i2s/form>

- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
 - Le résumé de la communication. Vous pouvez joindre celui qui a été soumis au colloque;
 - Une lettre de l'étudiant.e précisant (1 page) :
 - La motivation de l'étudiant.e à prendre part au colloque;
 - La pertinence de la participation à ce colloque dans votre cheminement académique et/ou professionnel;
 - Une explication des liens entre la communication et **les axes et thèmes de la programmation scientifique** du CIRODD;



- Une explication des liens de la communication avec les **Objectifs de développement durable (ODD)** et l'impact des recherches de l'étudiant.e dans l'atteinte des cibles ODD.

- Le **formulaire** dûment signé par le.la directeur.trice de recherche :

https://cirodd.org/0xpy9dRy/wp-content/uploads/2022/06/FormulaireDirectionRecherche_Bourse-participation-colloque.pdf

Versement de la bourse

- Les demandes de bourse seront traitées et répondues dans un délai de 30 jours ouvrables;
- Les bourses seront versées sur présentation d'un justificatif de déplacement, **à la suite du colloque**, et d'une copie du programme où figurent le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication. Pour les colloques en formule virtuelle, les étudiant.e.s devront présenter une preuve des frais d'inscription **à la suite du colloque**, et d'une copie du programme où figurent le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication;
- Seuls les dossiers complets seront considérés.

Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence de la participation au colloque – 60 %
 - Son arrimage à la programmation scientifique du CIRODD et les liens avec les ODD.
- Justification de la conférence dans le cursus académique et/ou professionnel de l'étudiant.e – 40 %

Note de passage : 80 %.

